

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 11/06/2025 - 6190 - 2019 B 00218 - 847 593 225 - AAA COIFFURE

AAA COIFFURE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE A ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE 500 EUROS

Siège social : 11, RUE PAGANINI

06000 NICE

RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS **DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT** **DU 28 JUIN 2024**

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2023

ARTICLE 2 – DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter la **perte** de l'exercice s'élevant à **937 euros** de la manière suivante :

Origine :

- Exercice déficitaire de l'exercice : **937 euros**.

Affectation :

- Au report à nouveau, soit : **937 euros**.

L'associé unique affirme qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des exercices écoulés.

Le Président,
M. HARROU Salah



1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2024

Designation de l'entreprise AAA COIFFURE										Neant ☐					
Adresse de l'entreprise 11 RUE PAGANINI 06000 NICE															
SIREN 847593225															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice precedent* 12									
Exercice clos le 31/12/2024															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISABLE	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	2 000	030	985	1 015								
	Immobilisations financières * (1)		040		042										
	Total I (5)		044	2 000	048	985	1 015								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052									
		Marchandises *		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070									
		Autres* (3)		072	61	074		61							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	11 490	086		11 490								
Charges constatées d'avance*		092		094											
Total II		096	11 551	098		11 551									
Total général (I + II)					110	13 551	112	985		12 566					
PASSIF										Exercice N 1		N-1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		200								
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126										
	Reserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)				132										
	Report à nouveau				134		11 295								
	Résultat de l'exercice				136		(937)								
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142		10 858								
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		200								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indique dans la case 169) 169)				172		1 001								
	Comptes courants d'associés				173										
	Autres dettes				175										
	Produits constatés d'avance				174										
Total III				176		1 708									
Total général (I + II + III)					180		12 566								
REMARQUES	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197			Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	61	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOI

CE DOCUMENT EST UN ORIGINAL

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 392 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AAA COIFFURE

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210					
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214				
		Services*		217		218	29 693			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée*				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230	25				
Total des produits d'exploitation hors T V A (I)						232	29 718			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises)*				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240					
	Autres charges externes* (dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242	13 408				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAI *)		243	957	244	1 037				
	Remunérations du personnel*				250	11 300				
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	4 468				
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, I-2°, al 3 du CGI)		255		251	200				
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*, dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	5				
	Total des charges d'exploitation (II)						264	30 654		
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(937)			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294				
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PMI innovantes (art. 217 octies)		347		300				
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)						310	(937)			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2			312		314	937		
Reintégrations	Remunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Entreprises nouvelles (I1 sexes)		986		ZFU-TL (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)		345							
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Dont divers	Créance report en arrière du déficit		346		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)	655		350	
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)	645			
		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647		Deduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)	648			
		Deduction except simulateur de conduite (art. 39 decies I)		641		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990			
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS						Bénéfices col 1 Déficit col 2	352	354	937
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
Déficits antérieurs reportables * 2 342		dont imputés sur le résultat				360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col 1 Déficit col 2	370	372	937	

SASU AAA COIFFURE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
11, RUE PAGANINI
06000 NICE
RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

ANNEXE AU BILAN CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

CERTIFICAT
D'ORIGINALITE
A. J. 07/2023

SIRET N°847 593 225 00018
Mobile : 06.03.99.07.20 – Mail : uorrah@hotmail.com

SASU AAA COIFFURE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
11, RUE PAGANINI
06000 NICE
RCS NICE B 847 593 225 (2019B00218)

SOMMAIRE

1. Principes comptables, méthode d'évaluation.
2. Explications des postes du bilan et du compte de résultat
 21. Immobilisations et amortissements
 - Etat de l'actif immobilisé et des amortissements
 - Immobilisations corporelles
 22. Les stocks
 23. Capital social
 24. Autres informations
 - Etat des échéances des créances et des dettes
 - Charges constatées d'avance

A CERTIFIE
COPIE
ORIGINAL

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Annexe au bilan, avant répartition, de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total net est de 12 566 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 937 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31 mars 2024 par le Président.

1. Principes comptables, méthode d'évaluation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en presumant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

2. Explications des postes du bilan et du compte de résultat

21. Immobilisations et amortissements

Etat de l'actif immobilisé et des amortissements

L'état de l'actif immobilisé (*Tableau DGI n°2033-C-SD 2024*) et des amortissements (*Tableau DGI n°2033-C-SD 2024*) sont donnés en fin de l'annexe.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

22. Les stocks

CERTIFIÉ
COPIE
ORIGINAL
A

Le stock en fin d'exercice a été évalué selon la méthode du premier entré premier sorti au prix d'achat. Ce stock n'a fait l'objet d'aucune dépréciation par voie de provision.

23. Capital social

Catégories de parts ou actions	Nombre de titres				
	en début d'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	valeur nominale
Parts sociales	100			100	5,00 €

Aucune modification du capital n'est intervenue en cours d'exercice.

24. Autres informations

Etat des créances et des dettes

Etat de créances **61 €**

C/c associés 61 €

Etat des dettes **1 708 €**

Fournisseurs	508 €
Salariés	304 €
Salaires et cotisations sociales	606 €
Apprentissage & Formation continue	290 €

Charges constatées d'avance

Elles concernent des charges d'exploitation.

CERTIFIÉ
ORIGINAL
A

Désignation de l'entreprise AAA COIFFURENeant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terreins	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	2 000	472		474		476	2 000	
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490	2 000	492		494		496	2 000	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	785	562	200	564		566	985
TOTAL		570	785	572	200	574		576	985

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES										(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12.8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste mises hors service ou reintégréés dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1			2			3			4			5							
		6			7			8			9			10							
Immobilisations taxées	Valeur d'actif *	Amortissements*		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values													
	①	②	③	④	Court terme* ⑤	Long terme															
						19% ⑥		15% ou 12.8% ⑦		0% ⑧											
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578		580		582		584		586		581		587		589						
Plus-values taxables à 19% (1)					579	Régularisations				590		583		594		595					
TOTAL								596		585		597		599							

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis 1A, 210F et 208C du C.I.R. fondre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.